



de l'assurance à la finance

Conférence de Pietro Boschetti, journaliste et chercheur indépendant

organisée conjointement par le **Laboratoire Capitalisme, culture et sociétés (Laccus)** et le **Centre de recherche sur les parcours de vie et les inégalités (LIVES)**

Inscrite dans la Constitution fédérale en 1972, la doctrine des trois piliers a été conçue, développée, mise au point et en pratique par et pour les compagnies privées d'assurance-vie suisses. C'est l'un des plus formidables exemples de lobbying politique au 20^e siècle. Comment les intérêts privés des assureurs ont-ils pu prévaloir sur l'intérêt général dans une question sociale aussi fondamentale que celle de la prévoyance vieillesse ? Une approche historique et politique permet de mettre en évidence, d'une part, les enjeux financiers considérables directement concernés et, d'autre part, les acteurs économiques ainsi que leurs relais politiques mobilisés par cette échéance. Ce processus qui s'étend sur plus d'un demi-siècle débouchera finalement sur une financiarisation spectaculaire (1'200 milliards de francs aujourd'hui) de la prévoyance vieillesse en Suisse. Pour le plus grand profit de l'industrie financière.



28 novembre 2024 | 12h15 à 14h00

**Université de Lausanne
Bâtiment Geopolis 2208**

Informations : olivier.voirol@unil.ch